

**DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY ACADÉMIQUE**  
**Diplôme d'Université adapté aux fonctionnaires stagiaires du 1<sup>er</sup> Degré**  
**Année universitaire 2022/2023**

Le Directeur de l'INSPE de l'académie de Bordeaux,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5° et L613-2 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 18 juin 2014 fixant les modalités de formation initiale de certains personnels enseignants et d'éducation de l'enseignement public stagiaires
- Vu la délibération du CI de l'INSPE Académie de Bordeaux portant création du diplôme d'université adapté aux fonctionnaires stagiaires en date du 30 juin 2022 ;
- Vu la délibération 2020-31 du 23/04/2020 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens ;

DECIDE

Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour le **diplôme d'université adapté aux fonctionnaires stagiaires du 1<sup>er</sup> degré**.

NOM	Prénom	Qualité
JAMES	Franck	Responsable DU FSTG 1 <sup>er</sup> degré
KESSAS	Pierre	IEN – Académie de Bordeaux
MAGENDIE	Elisabeth	Responsable Mention 1 <sup>er</sup> degré
MONDIN	Christophe	Responsable DU FSTG 2 <sup>nd</sup> degré
REYDY	Carine	Directrice adjointe Formation continuée et continue

Article 2 : Monsieur Franck JAMES est nommé en qualité de président du jury.

Article 3 : Ce jury académique est constitué pour l'année universitaire 2022-2023.

Fait à Mérignac, le : 6 décembre 2022

Le directeur de l'INSPE de l'Académie de Bordeaux

